

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2017

Le 10 octobre 2017, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard DUPARAY, Maire. La séance est ouverte à 20 h 40. Madame Maryvonne DESGUILLES excusée donne pouvoir à Monsieur Bernard DUPARAY, Monsieur Denis DESIRE excusé donne pouvoir à Madame Isabelle MARLIER. Monsieur Denis DESIRE Monsieur Sébastien RENAUD est secrétaire de séance.

Le Conseil municipal fixe le montant des subventions attribuées aux associations locales au titre de l'année 2017.

Le Conseil Municipal décide de solliciter du Grand Chalon une aide au titre de la Fonds de relance de l'investissement public local 2017 pour des acquisitions foncières.

Le Conseil municipal décide la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les adjoints techniques à compter du 1^{er} novembre 2017.

Le Conseil municipal autorise Madame Charlotte ROUX, professeur des écoles à assurer les études surveillées à l'école élémentaire à compter du 1^{er} septembre 2017

Le Conseil municipal approuve les statuts du syndicat intercommunal d'aménagement des trois rivières du Chalonnais.

Le Conseil municipal approuve les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) du 11 et du 25 septembre faisant suite à l'extension du périmètre du Grand Chalon au 1^{er} janvier 2017 et relative aux transferts des Zones d'Activités Economiques (ZAE) et à la dotation de compensation de la commune d'Allerey-sur-Saône.

Le Conseil municipal approuve la décision modificative n°2 du budget principal 2017.

Séance levée à 22 h 30

Le Maire,

B. DUPARAY